

# **L'enquête du mois :**

## **L'accessibilité du réseau TCL**

Les transports publics urbains doivent permettre à toute personne de se déplacer dans la ville. Or, souvent, cette affirmation fait plus partie de la théorie que de la pratique, notamment pour certaines catégories de personnes hormis les personnes ayant des difficultés financières.

Les premières touchées sont les personnes à mobilité réduite qui sont souvent incapables d'emprunter les réseaux de transport, faute d'adaptation de ceux-ci. On pense immédiatement aux usagers en fauteuil roulant, mais les non-voyants sont aussi des « victimes » que les réseaux de transport oublient fréquemment.

La législation en vigueur aujourd'hui en France oblige les réseaux à s'adapter aux personnes à mobilité réduite ou handicapées physiques afin de leur faciliter l'accès à leur réseau. Pourtant, pour des raisons souvent financières, ces modifications importantes tardent à se mettre en place et pénalisent lourdement les personnes handicapées qui restent dépendantes ou sont forcées d'utiliser d'autres moyens de substitution qui demeurent beaucoup plus onéreux.

L'enquête menée ce mois-ci par l'équipe de Lyon en Lignes porte donc sur l'accessibilité du réseau TCL : quel est son niveau d'avancée dans la mise aux normes de ses installations, quels sont les efforts à effectuer pour atteindre un niveau maximal d'accessibilité ?

## L'accessibilité du réseau



### Le réseau tramway

Celui-ci étant le dernier construit (mis en service en janvier 2001), il bénéficie des dernières avancées en terme de normes d'accessibilité. En effet, les rames de tramway sont toutes à plancher bas intégral et s'approchent parfaitement du quai qui se situe exactement au même niveau que la rame lorsqu'elle s'arrête en station.

Les stations sont elles-mêmes accessibles à 100 % grâce à des plans inclinés situés de part et d'autre de chaque station.





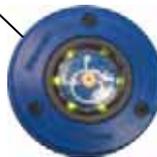
## Le réseau bus

C'est la partie du réseau qui comporte encore le plus de disparités quant à l'accessibilité des véhicules. Tout d'abord, de gros efforts sont consacrés à la mise en place de quais surélevés, à la hauteur du plancher d'un bus à plancher bas. Cependant, encore beaucoup de lignes ne sont pas équipées de ces bus accessibles. Ces véhicules sont à plancher classique avec une marche qui empêche l'accès autonome des fauteuils roulants.

Les dernières livraisons de véhicules remédient à ce manque en proposant uniquement des bus à plancher bas avec palette d'accès. Cet équipement permet une parfaite adaptation du plancher du bus avec le trottoir et les personnes en fauteuil roulant peuvent ainsi accéder de façon autonome aux bus.



Ci-dessus, l'emplacement réservé aux fauteuils roulants qui peuvent se caler dos à la route contre le coussin prévu à cet effet.



Ci-contre, les logos qui permettent aux handicapés de faire un "arrêt demandé" spécifique et celui qui permet de repérer un véhicule qui permet leur accès (équipé d'une palette).



Voici ci-dessous la liste des lignes de bus du réseau TCL urbain entièrement accessibles avec palette...

1	2	3	4	5	6	12	18	20	22
23	25	30	32	36	37	41	44	45	47
56	57	58	59	61	69	70	79	88	91
92	99								

... et sans palette (plancher bas uniquement)

8	9	10	24	27	28	29	31	33	34
38	42	46	50	51	55	77	86		

Les lignes prochainement équipées de bus entièrement accessibles :

11	13	52	53	67	81	95			
----	----	----	----	----	----	----	--	--	--

Seules 32 lignes sont entièrement accessibles sur le réseau TCL. Nous entendons par là qu'une personne en fauteuil roulant peut se présenter à n'importe quel arrêt de cette ligne en étant sûre d'y trouver un bus à plancher bas avec une palette. Elle pourra alors monter dans le bus sans l'aide de personne...



## Le réseau métro

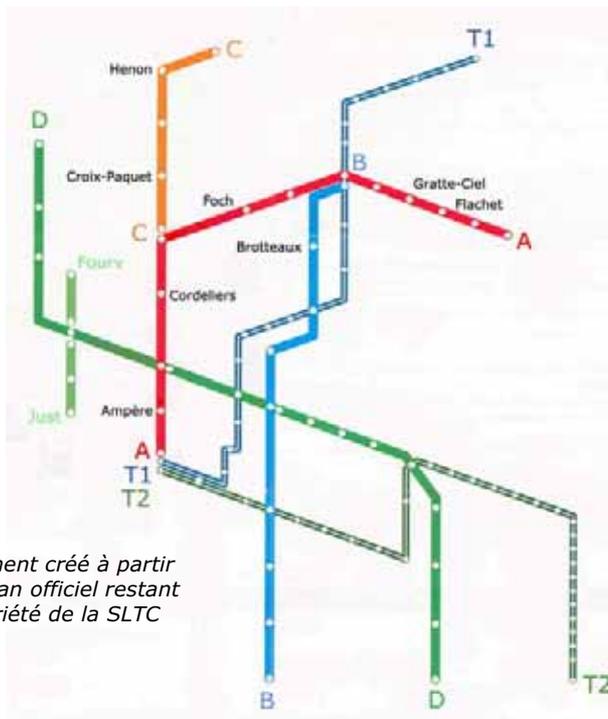
Sur les 4 lignes de métro que comporte le réseau lyonnais, seule la ligne D est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite, grâce à la présence dans chaque station, d'au moins un ascenseur par quai.

Les autres lignes sont en cours d'équipement et seront à leur tour entièrement accessibles d'ici 2005.



Sol podotactyle

Voici ci-dessous un plan plus détaillé de l'accessibilité du réseau métro :



*Les autres mesures facilitant l'accès des personnes handicapées :*

Depuis quelques années, des efforts ont été déployés pour les non-voyants, avec la mise en place de planchers podotactiles sur la bordure de chaque quai, afin de mieux les délimiter de la voie. Cette mesure est en place sur tous les quais des réseaux métro et tramway. Dans le métro, du carrelage agrippant matérialise également la position des portes afin de faciliter les non-voyants qui utilisent des cannes blanches.

Les annonces sonores annonçant le prochain arrêt ont été installées dans la totalité des véhicules du réseau. Sur le réseau métro et tramway, celles-ci fonctionnent à 100% alors que sur le réseau bus, elles subissent encore de nombreux dysfonctionnements. Ils sont principalement dus aux problèmes techniques rencontrés par Visulys qui gère ces annonces sonores, à la

mauvaise volonté de certains chauffeurs qui coupent volontairement ces annonces.

Les chiens guides d'aveugles disposent d'une dérogation pour accéder au réseau TCL sans aucune restriction, contrairement aux animaux domestiques « classiques ».

Enfin, les ascenseurs du métro sont équipés d'inscriptions en braille.



« Prochain  
arrêt : Part  
Dieu » !

Enfin, pour les personnes qui ne peuvent pas utiliser le réseau du fait d'une trop forte dépendance, il existe un autre moyen de transport à la demande : l' "Optibus". Il s'agit de véhicules légers adaptés qui font du service porte-à-porte sur commande et dont l'utilisation est réservée aux personnes handicapées. Sa tarification est également spécifique :

Ces véhicules sont affrétés par le SYTRAL par la société privée InterRhônealpes et desservent toutes les communes du Grand Lyon, y compris les communes hors Grand Lyon desservies par le réseau TCL urbain (Chasselay, Brindas, Ste Consorce, Vaugneray, Genas).

Pour toute information complémentaire, visitez leur site : [www.optibus.com](http://www.optibus.com)



## **Conclusion**

Le réseau TCL est relativement bien accessible aux personnes handicapées même s'il existe encore des progrès certains à faire. Le réseau métro – tramway sera dans quelques années accessible à 100 %. Le réseau bus ne sera accessible totalement que lorsque seuls des Cristalis ou des Agora Line rouleront.

Les principaux progrès qui restent à faire sont dans les domaines suivants :

- L'entretien des ascenseurs qui restent parfois trop longtemps en panne et qui pénalisent les usagers dépendants.
- L'utilisation systématique des annonces sonores par le personnel pour les personnes non-voyantes.